

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 01760

Numéro SIREN : 343 077 095

Nom ou dénomination : TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX CENTRE ESSONNE

Ce dépôt a été enregistré le 10/02/2022 sous le numéro de dépôt 2843

<b>PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 DECEMBRE 2021</b>
---

Le 7 décembre 2021, à 14h30, les administrateurs de la SAEM TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX CENTRE ESSONNE (TICE) se sont réunis en Conseil, sur convocation de Monsieur Jean CARON, Président du Conseil d'Administration.

Compte tenu de la crise sanitaire Covid19, la réunion s'est tenue par visioconférence, conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration.

Sont présents :

- La Communauté d'Agglomération GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART, représentée par :
  - o Monsieur Jean CARON, Président du Conseil d'Administration
  - o Madame Chantal SAMAMA
  - o Monsieur Pascal CHATAGNON
  - o Monsieur Karl DIRAT
  - o Monsieur Olivier CHAPLET
  
- La société KEOLIS S.A., représentée par :
  - o Monsieur Youenn DUPUIS
  - o Monsieur David O'NEILL
  
- La société SUD CARS, représentée par :
  - o Monsieur Pierre TALGORN

Sont Absents et représentés :

- Monsieur Frédéric PYOT, en vertu d'un pouvoir donné à Monsieur Jean CARON
- Monsieur Pierre BONICEL, en vertu d'un pouvoir donné à Monsieur Youenn DUPUIS

Sont Absents :

- Monsieur Pascal TROADEC
- Monsieur Michel SOULOUMIAC
- Monsieur Grégory GOBRON
- Monsieur Jérôme RITTLING, représentant du Comité Social Economique (C.S.E.)
- Monsieur Ahmed HAMDAD, représentant du Comité Social Economique (C.S.E.)

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Guillaume REMY, représentant le Cabinet In Extenso M.G.F. AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société TICE,
- Monsieur Mohammed KHOUTOUL, Directeur de TICE
- Madame Anne-Gaëlle BLONDIN, Assistante de Direction Générale de TICE.

La séance est présidée par Monsieur Jean CARON, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le Président prend la parole pour informer les administrateurs que l'Appel d'Offre de la DSP du lot 23 a été déclarée infructueuse, et qu'une nouvelle candidature devra être déposée par TICE dès lors qu'Île-de-France Mobilités publiera son nouveau cahier des charges.

**Le Président rappelle que le Conseil a été réuni pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 novembre 2021
2. Approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2022
3. Installation de Monsieur David O'NEILL au Conseil d'Administration
4. Installation de Monsieur Pierre TALGORN au Conseil d'Administration
5. Questions diverses.

Le Conseil délibère sur les points à l'ordre du jour :

**1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration 4 novembre 2021**

Le Président rappelle que le Conseil d'Administration s'est réuni le 4 novembre 2021 et qu'il convient d'en approuver le procès-verbal. Il informe le Conseil que les documents complémentaires leur ont été adressés par mail comme convenu lors du précédent Conseil d'Administration.

***Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les administrateurs présents.***

**2) Approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2022**

Le Président donne la parole à Monsieur KHOUTOUL, Directeur, qui donne lecture aux administrateurs des éléments chiffrés du budget prévisionnel 2022, issus de la note qui leur a été transmise dans le dossier de convocation.

Monsieur REMY, Commissaire aux Comptes précise que le budget est équilibré pour l'année 2022. Compte tenu de la décision d'IdF-M quant à la DSP du Lot 23, les réserves sur sa pérennité, mentionnées dans le rapport de présentation, sont levées, et ce budget peut définitivement être considéré comme le budget prévisionnel pour 2022.

***Après en avoir délibéré, le Conseil approuve, à l'unanimité, le budget prévisionnel de l'exercice 2022.***

**3) Installation de Monsieur David O'NEILL au Conseil d'Administration**

Le Président informe le Conseil que suite à la démission de Madame Brigitte RABAUD de son mandat d'administrateur au titre de Keolis, Monsieur David O'NEILL lui succède au Conseil d'Administration. Monsieur O'NEILL prend la parole pour se présenter.

Le Président lui souhaite la bienvenue au nom du Conseil.

***Le Conseil prend acte de cette installation et l'approuve à l'unanimité des administrateurs présents.***

#### **4) Installation de Monsieur Pierre TALGORN au Conseil d'Administration**

Le Président informe le Conseil que suite à la démission de Monsieur Brice BOHUON de son mandat d'administrateur, Monsieur Pierre TALGORN, représentant SUD CARS, filiale de la société TRANSDEV, lui succède au Conseil d'Administration. Monsieur TALGORN prend la parole pour se présenter.

Le Président lui souhaite la bienvenue au nom du Conseil.

***Le Conseil prend acte de cette installation et l'approuve à l'unanimité des administrateurs présents.***

#### **5) Questions diverses**

Aucune question n'est posée.

La séance du Conseil d'Administration est levée à 14h53.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.

Le Président,

Jean CARON

Un Administrateur,

